

MÉTIER DES TRAVAUX PUBLICS

Maçon

Dans son métier :

- Il utilise du matériel pneumatique, hydraulique et thermique pour de la démolition ou la découpe
- Il maçonne et monte des ouvrages
- Il manipule des produits dangereux (essence, ciment, désactivant ..)
- Il porte des charges lourdes, bordures, pavés, tampons fonte ...
- Il est polyvalent à toutes les tâches inhérentes au chantier

Dans son métier, il est exposé aux :

- Manutentions manuelles de charges
- Postures pénibles
- Vibrations mécaniques
- Risques chimiques

**CES 4 EXPOSITIONS
NE SONT PAS
PRISES EN COMPTE!**

**Mickaël* est
maçon dans
une entreprise
de travaux
publics.**



CONSTRUCTION-BOIS.CFDT.FR

FACEBOOK.COM/FNCBCFDT

TWITTER.COM/FNCBCFDT

*Mickaël n'est pas un personnage fictif. Il travaille dans la région Grand-Est.

**Avec le projet de réforme du gouvernement,
Mickaël travaillera 2 ans en plus.**

**Pour une réforme des retraites vraiment juste,
la CFDT revendique une reconnaissance de la pénibilité.**

La CFDT exige la reconnaissance de tous les facteurs de pénibilité et de la poly exposition pour bénéficier de départs anticipés à la retraite. C'est une mesure de justice sociale parce que l'exposition à la pénibilité provoque une usure physique prématurée et réduit l'espérance de vie des salarié.e.s.

**Pour une réforme
des retraites de
justice sociale :**

**Les salarié.e.s
qui subissent la
pénibilité doivent
aussi bénéficier
d'un départ en
retraite anticipé !**

#64ANSCESTNON